





5 Nos commissions | **6-7** Rappels | **8-9** Rôle d'évaluation foncière | **10-11** Travaux du chemin du Lac-Millette

12 Skatepark | 13 Demandes d'accès aux documents | 14 Environnement et développement durable

Coordonnées des services

Un numéro de téléphone unique pour joindre les services de la Ville : **450 227-0000**

Hôtel de ville

(adresse postale de tous les services) 1, place de la Mairie Saint-Sauveur (Québec) JOR 1R6

Service de sécurité publique et incendie

2125, chemin Jean-Adam securitepublique@vss.ca

Service juridique, du greffe et de la vie démocratique

1, place de la Mairie greffe@vss.ca

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Chalet Pauline-Vanier 33, avenue de l'Église communautaire@vss.ca

Service des travaux publics

2125, chemin Jean-Adam travauxpublics@vss.ca

Service du génie

1, place de la Mairie genie@vss.ca

Service de l'urbanisme

1, place de la Mairie urbanisme@vss.ca

Service de l'environnement et du développement durable

1, place de la Mairie environnement@vss.ca

Service des finances

1, place de la Mairie administration@vss.ca

Les membres du conseil municipal

Votre conseil municipal est composé du maire et de six conseillers municipaux. Le territoire de la Ville de Saint-Sauveur n'étant pas divisé en districts électoraux, tous les membres du conseil municipal peuvent donc vous représenter.



Jacques GARIÉPY

Maire



Caroline VINET

Siège N° 1



Marie-José COSSETTE

Siège N° 2



Luc LEBLANC

Siège N° 3



Carole VIAU

Siège N° 4



Rosa BORREGGINE

Siège N° 5



Luc MARTEL

Siège N° 6



Une année charnière pour notre milieu de vie

Chères Sauveroises, chers Sauverois,

Alors que l'hiver s'installe doucement dans notre belle ville de Saint-Sauveur, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux pour cette saison festive et chaleureuse. L'année qui se termine a été marquée par de nombreux projets et réalisations qui ont contribué à améliorer notre qualité de vie et à renforcer notre communauté.

Parmi les faits saillants de cette année, nous avons inauguré notre nouveau skatepark en octobre, offrant un espace moderne et sécuritaire pour nos jeunes. Les travaux de réaménagement du chemin du Lac-Millette tirent à leur fin. Bien que la Ville fait tout le nécessaire pour minimiser les impacts négatifs et soutenir les résidents et commerçants, ces travaux essentiels occasionnent pour plusieurs des désagréments. Il n'y a pas de bonne période pour effectuer des travaux, mais en les planifiant et en les effectuant aux dates que nous avons

choisies, nous pouvons davantage en contrôler les impacts. Nous avons investi 5,2 millions de dollars pour moderniser et sécuriser nos infrastructures d'eau et routières. Je ne peux passer sous le silence, la patience et la résilience de notre population durant ces travaux. Je vous en remercie.

Un projet phare pour notre ville a également pris forme dans les derniers mois. Lancé en 2021, le réaménagement du parc Camille-Michel propose un parc résidentiel adapté aux changements climatiques. À l'instar des aspirations des Sauveroises et Sauverois, ces nouveaux aménagements favoriseront la biodiversité, la gestion des eaux pluviales, l'accessibilité universelle, et offriront des espaces de socialisation et de jeu libre pour les enfants.

Je tiens à souligner la dévotion et les mérites de nos équipes municipales, dont le travail et le dévouement constant ont été essentiels pour atteindre ces objectifs. Leur engagement envers la qualité de vie des résidents de Saint-Sauveur est louable et mérite toute notre reconnaissance.

En 2025, nous continuerons sur cette lancée avec des initiatives visant à assurer la sécurité et le bien-être de tous les citoyens, tout en préservant l'attrait et la qualité de notre environnement. Ensemble, nous faisons de Saint-Sauveur un lieu où il fait bon vivre les quatre saisons.

Je vous souhaite à tous une saison hivernale remplie de joie, de santé et de moments précieux en famille.

Avec mes salutations les plus chaleureuses,

Jacques Gariépy

NOUVELLES DU MAIRE

Saint-Sauveur remporte les honneurs

Cet automne, l'excellence des équipes de la Ville de Saint-Sauveur a été soulignée non pas une, mais deux fois! Je souhaite tout d'abord féliciter l'équipe des Travaux publics, dont le travail rigoureux a été reconnu lors du Gala reconnaissance Les étoiles en travaux publics de l'Association des travaux publics du Québec. À cette occasion, la Ville a remporté le prix Prévention des dommages aux infrastructures souterraines, sur recommandation d'Info-Excavation.



Je souhaite également féliciter l'équipe du Service du génie, dont l'esprit novateur en matière de gestion de l'eau a permis de se distinguer dans le Programme d'excellence Municipalité Écon'Eau, lors de la 46ème édition du Symposium sur la gestion de l'eau, organisé par Réseau Environnement, le plus important regroupement de spécialistes en environnement au Québec.

Collecte de sang du 13 décembre

Je joins ma voix à celle de la Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur pour vous inviter à la toute dernière collecte de sang de 2024, le vendredi 13 décembre, de 10 h à 16 h, au Chalet Pauline-Vanier, situé au 33, avenue de l'Église. L'objectif de cet événement est d'accueillir 100 donneurs. Les personnes désireuses de faire un don de sang doivent obligatoirement prendre un rendez-vous auprès d'Héma-Québec avant de se présenter au Chalet Pauline-Vanier.

Pour prendre rendez-vous:

- 1800 343-7264 (SANG)
- jedonne@hema-quebec.qc.ca

Pour toute question concernant cette collecte de sang, communiquez avec le Service à la clientèle d'Héma-Québec au 1800 847-2525 ou visitez le hema-quebec.qc.ca.



Nos commissions

La mission première des commissions est de fixer des orientations, de déterminer des priorités d'action ainsi que d'améliorer le processus décisionnel. Les rencontres ont lieu sur une base régulière et permettent l'émergence d'initiatives et de projets tous aussi innovants que bénéfiques pour l'ensemble des citoyens.

Voici l'ensemble des commissions ainsi que les membres du conseil municipal qui siègent à chacune d'elles.

Le maire et le directeur général sont membres de toutes les commissions.

Jacques Gariépy, maire Jean-Philippe Gadbois, directeur général

COMMISSION	Président	Membre
FINANCES ET BUDGET	Luc Martel	Carole Viau
COMMISSION	Présidente	Membre
DE LA PROTECTION INCENDIE	Caroline Vinet	Luc Martel
COMMISSION		
DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	Présidente	Membre
ET CIVILE	Caroline Vinet	Luc Martel
COMMISSION	Présidente	Membre
DES TRAVAUX PUBLICS	Rosa Borreggine	Carole Viau
COMMISSION	Présidente	Membre
DE L'ENVIRONNEMENT	Caroline Vinet	Vacant
COMMISSION	Présidente	Membre
DE L'URBANISME	Rosa Borreggine	Luc Leblanc
	Rosa borreggille	Luc Legianic
00000000		
COMMISSION	Présidente	Membre
DES COMMUNICATIONS	Caroline Vinet	Marie-José Cossette
COMMISSION	Présidente 	Membre
DU GÉNIE	Rosa Borreggine	Carole Viau
COMMISSION		
DES LOISIRS, DE LA CULTURE	Présidente	Membre
ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE	Marie-losé Cossette	Rosa Borreggine

Que pensez-vous de nos communications?

Dans une optique d'amélioration constante, nous vous invitons à répondre au sondage *Que pensez-vous de nos communications?* afin d'évaluer nos outils de communication et leur portée. Site Internet, réseaux sociaux, enseignes en bordure de rue, infolettre, bulletin municipal, etc., rien n'est laissé de côté! C'est le moment de vous exprimer et de nous dire ce qui vous intéresse, ce qui retient votre attention, ce que vous trouvez pertinent, et ce qui devrait être davantage présent sur nos plateformes. Numérisez ce code QR, ou rendez-vous au citoyen.vss.ca, et remplissez le sondage intitulé Que pensez-vous de nos *communications?*. Le sondage est d'une durée de 5 minutes. Vos réponses demeureront anonymes.



Êtes-vous inscrit aux alertes à la communauté?

Saviez-vous que vous pourriez être informé presque en temps réel en cas de situations urgentes comme une interruption d'eau, un avis d'ébullition, un bris d'aqueduc ou toute autre situation qui requiert une communication urgente et prioritaire? Inscrivez-vous gratuitement au vss.ca/alertes, ou au 450 227-0000, poste 2100.

Bénéficiez de nos programmes de subvention

Nous offrons de nombreuses subventions et de nombreux programmes dans le but de vous aider financièrement dans votre virage vert : bacs récupérateurs d'eau de pluie, bornes de recharge résidentielles, achat de couches ou de produits d'hygiène féminine réutilisables, remplacement de foyers au bois, et bien plus. Visitez le vss.ca/subventions pour connaître les modalités et déposer une demande.

Collecte des sapins de Noël

La collecte de sapins de Noël aura lieu le 8 janvier 2025. Toutes les décorations doivent être retirées du sapin avant que celui-ci ne soit placé en bordure de rue.

Les sacs de plastique sont interdits pour cette collecte. Aucune inscription obligatoire.



Horaire de l'écocentre

À compter du 1er décembre, l'écocentre sera ouvert tous les jours de 7 h 30 à 16 h, et fermé le mercredi. Pour la période des Fêtes, l'écocentre sera fermé les 24, 25 et 26 décembre ainsi que les 31 décembre, 1er et 2 janvier.



Emplacement des bacs

Pour faciliter le déneigement des rues, lors de la collecte des matières résiduelles, il est important de placer vos bacs roulants dans votre entrée privée et non sur la voie publique.

RÔLE **D'ÉVALUATION FONCIÈRE**

Démystifiez l'évaluation foncière de votre propriété

Les données du nouveau rôle triennal 2025-2026-2027 ont été déposées dans les dernières semaines, provoquant un changement de la valeur des maisons situées sur le territoire de Saint-Sauveur. Peut-être avez-vous constaté une hausse de la valeur de votre maison? Peut-être, au contraire, que votre résidence n'a pas subi une hausse aussi marquée que d'autres? Comment cela s'explique-t-il? Si vous n'étiez pas à la séance d'information à cet effet, voici quelques éléments de réponse.

À l'instar de plusieurs municipalités québécoises qui doivent effectuer cet exercice cette année, le rôle triennal 2025-2026-2027 reflète le marché immobilier de juillet 2023. Le rôle précédent reflétait, lui, le marché immobilier de juillet 2020. Or, rappelons-nous, entre 2020 et 2023, le marché immobilier a subi une hausse très importante, voire historique, de la valeur des maisons. L'évaluation foncière totale est donc passée de 3,15 à 4,75 milliards de dollars, provoquant une hausse moyenne de la valeur des maisons de 50 %.

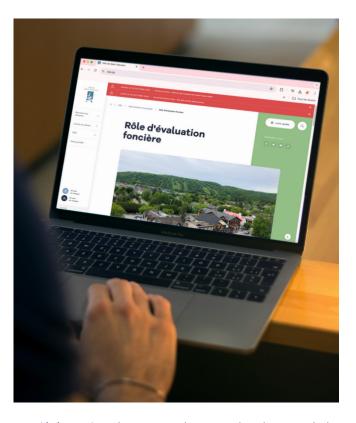


RÔLE **D'ÉVALUATION FONCIÈRE**

Il faut savoir que ce ne sont pas les villes qui déterminent le rôle d'évaluation municipale. Ces chiffres découlent plutôt d'une recension et d'une analyse réalisée par la MRC concernée - dans ce cas-ci, la MRC des Pays-d'en-Haut - de l'ensemble des transactions financières effectuées sur le territoire et des caractéristiques de votre propriété. Cette analyse englobe toutes les transactions d'ordre immobilier, qu'il s'agisse d'une propriété commerciale, industrielle, résidentielle, ou forestière.

Le secteur, la dimension du terrain, la superficie habitable, l'âge de la propriété, la qualité de la construction, la catégorie d'immeuble, les services municipaux disponibles et les infrastructures locales ne sont que quelques-unes des caractéristiques qui peuvent faire varier votre évaluation foncière de 40 à 80 %.

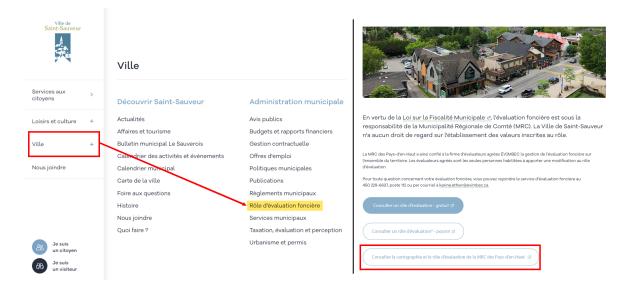
Toutefois, une augmentation de votre rôle d'évaluation foncière ne signifie pas une augmentation équivalente de vos taxes! La Ville de Saint-Sauveur se fait un devoir de respecter un niveau de taxation raisonnable. Ainsi, considérant que l'évaluation foncière globale moyenne augmentera de 50 % le 1er janvier 2025, le conseil municipal a convenu de diminuer les taux de taxes en 2025 afin que votre compte de taxes demeure raisonnable.



Pour connaître la nouvelle évaluation foncière de votre propriété et mieux la comprendre, consultez le vss.ca/role. Vous y trouverez également plusieurs informations pertinentes sur la méthode de travail d'Évimbec, la firme d'évaluation qui procéda à l'exercice, de même que les démarches à suivre pour questionner ou contester votre évaluation foncière.

S'y trouve également une carte interactive offrant une vue aérienne de la ville qui vous permet de visualiser la valeur de l'immeuble et son numéro de cadastre, mais aussi diverses informations relatives à l'aménagement du territoire et au rôle d'évaluation, telles que la délimitation et les dimensions des lots, la topographie du terrain, son zonage, son hydrographie et les milieux humides connus, les zones inondables, ainsi que la délimitation du périmètre urbain de la ville.

Vous éprouvez des difficultés à consulter la carte interactive? Suivez la procédure illustrée disponible au vss.ca/role.



Chemin du Lac-Millette : des désagréments passagers pour régler des problèmes récurrents

Cet automne ont eu lieu des travaux d'importance qui ont bouleversé nos habitudes : les travaux de réfection du chemin du Lac-Millette.

Ces travaux réalisés en plusieurs phases permettront de moderniser les infrastructures de gestion des eaux pluviales, d'améliorer la fluidité de la circulation et de renforcer la sécurité routière et piétonnière de ce secteur. Une fois terminés, ces travaux feront du chemin du Lac-Millette un véritable boulevard urbain où il sera facile et sécuritaire de circuler dans un secteur commercial embelli et où la végétation s'épanouit.

Quant aux résidences et aux commerces du secteur, les nouvelles infrastructures d'eau potable et d'égout sanitaire et pluvial seront plus durables, adaptées pour faire face aux changements climatiques et surtout, plus fiables. En effet, au printemps 2024 seulement, les conduites d'eau potable vétustes du secteur ont subi 4 bris, forçant 4 fermetures d'eau pendant lesquelles 6 commerces ont fait l'objet d'un avis d'ébullition pendant plusieurs jours. En plus de causer des inconvénients locaux, les bris sur la conduite d'eau potable du chemin du Lac-Millette, artère principale sur le réseau d'eau potable, ont occasionné des avis d'ébullition qui ont touché l'ensemble des commerces et résidences de la Ville de Saint-Sauveur alimentés par le réseau d'aqueduc municipal. Pour chacune des interventions requises, nos équipes ont rapidement été déployées, se mobilisant nuit et jour afin de réparer la conduite désuète. Un problème récurrent important qu'il fallait régler une bonne fois pour toutes!

Dès le 12 août et durant les premières semaines de réfection des infrastructures, des interventions ponctuelles ont eu lieu aux différentes intersections de la zone de travaux pour installer un réseau temporaire d'alimentation en eau potable entre le chemin Jean-Adam et l'avenue Saint-Denis. Deux bornes-fontaines ont été installées aux abords du chemin du Lac-Millette pour connecter ce dernier au système d'eau potable pendant toute la durée des travaux de remplacement de la conduite d'eau potable.

Différents segments du chemin ont par la suite été excavés et drainés pour permettre l'installation des nouvelles conduites d'égout sanitaire, d'égout pluvial et d'eau potable, qui ont ensuite été ensevelies.



TRAVAUX DU CHEMIN **DU LAC-MILLETTE**

Entre le 23 septembre et le 14 octobre, la rue a été élargie, des trottoirs de béton ont été construits des deux côtés de la rue, un îlot central a été aménagé pour permettre l'ajout de végétation et des luminaires décoratifs ont été installés. Finalement, une voie de virage à droite a été ajoutée à l'intersection du chemin Jean-Adam et du chemin du Lac-Millette afin d'améliorer la fluidité de la circulation.

Afin de réduire l'impact subi par les commerçants et assurer la sécurité aux abords du chantier, des signaleurs ont été postés aux limites du chantier dès la première journée pour rediriger les automobilistes à travers les détours indiqués. Nous avons également installé des enseignes personnalisées pour maintenir l'affluence vers les commerces, rappelant que ceux-ci demeuraient ouverts malgré les travaux et les chemins de détours. Ces détours étaient d'ailleurs détaillés dans un dépliant publiposté à toutes les adresses commerciales et résidentielles du territoire. De plus, une passerelle piétonnière a été mise en place toutes les fins de semaine dès le 21 septembre, permettant d'accéder à La Belle Province, au Nettoyeur Daoust, au Sushi Taxi et à la boutique Sports Denis Parent, à partir du stationnement du Carrefour des trois villages.

Suspendus pour la saison hivernale, les travaux reprendront au printemps 2025. Les travaux d'aménagement paysager, l'application de la couche supérieure de revêtement de chaussée ainsi que le marquage routier viendront mettre la touche finale à ces travaux de réfection majeurs.





Votre skatepark : un bijou d'ingéniosité

Le 21 septembre, nous avons finalement ouvert le nouveau skatepark, un projet grandement attendu et dont la conception a fait appel à toute l'ingéniosité de nos équipes.

La conception du skatepark représentait un travail complexe en raison de la malléabilité du sol. En effet, le parc John-H.-Molson repose sur 3 mètres de tourbe, appuyée sur une argile saturée en eau, puisque la nappe phréatique se situe à seulement 900 mm de la surface.

Souhaitant éviter de remanier le sol consolidé lors de la construction du premier skatepark, nous avons fait réaliser une étude géotechnique pour élaborer divers scénarios de fondations. Notre choix s'est finalement arrêté sur une fondation comprenant deux rangs de la géogrille la plus performante sur le marché afin de réduire au maximum les tassements que pourrait subir la structure.

Nous avons également utilisé un remblai léger pour remplir la fondation. Constitué d'isolant rigide haute densité, celui-ci diminue la charge sur le sol, protège la fondation contre le gel et réduit ainsi les risques de soulèvement.

Un skatepark durable

Afin de minimiser notre empreinte environnementale, nos équipes ont récupéré des matériaux granulaires et des blocs du skatepark précédent pour fabriquer les murets de soutènement ainsi que les aménagements paysagers.

La butte pour la glissade sur neige, autrefois construite à l'aide de canons à neige, a également été intégrée de manière permanente au skatepark. Cette inclusion nous permettra de réduire les coûts d'opération dédiés à la construction de la glissade sur neige de 10 000 \$ par année. En été, cette structure offre un espace de repos surélevé ainsi qu'un point de vue sur l'ensemble du plateau sportif.





Par et pour les usagers

En mai 2021, nous avons tenu une consultation publique auprès de 75 usagers du skatepark afin d'alimenter l'élaboration du concept.

D'une superficie de 1140 m², le nouveau skatepark a été conçu de manière à offrir des modules évolutifs pour les utilisateurs de tous âges et de tous les niveaux. Les 7 rampes, 9 boîtes de glisse et plus de 15 modules - incluant un quart de lune, un volcan, des pyramides, ainsi que des plateaux d'équilibre - s'élèvent à des hauteurs variant entre 0.5 et 2 mètres, et créent des tracés linéaires et sécuritaires qui favorisent la progression des usagers.

Les traditionnelles surfaces d'asphalte ont, quant à elles, été remplacées par du béton lisse, qui offre un meilleur roulement et une plus grande sécurité en cas de chute.

Avec les aménagements paysagers qui harmonisent l'espace avec la nature qui l'entoure, le skatepark offre désormais une expérience visuelle agréable, tant aux utilisateurs qu'aux spectateurs.



Informations sur les demandes d'accès aux documents

Vous effectuez des travaux et avez besoin des plans de votre maison? Vous voulez vendre votre maison et avez besoin de votre permis pour l'installation septique? Vous avez besoin du certificat de localisation de votre maison?

Si vous avez besoin de documents détenus par la Ville concernant votre propriété, il vous suffit de déposer une demande d'accès aux documents auprès du Service juridique, du greffe et de la vie démocratique. Pour obtenir les documents, vous devez être propriétaire. Dans le cas contraire, une procuration dudit propriétaire vous autorisant à avoir accès aux documents vous sera demandée. Vous recevrez vos documents dans les 20 jours suivants.

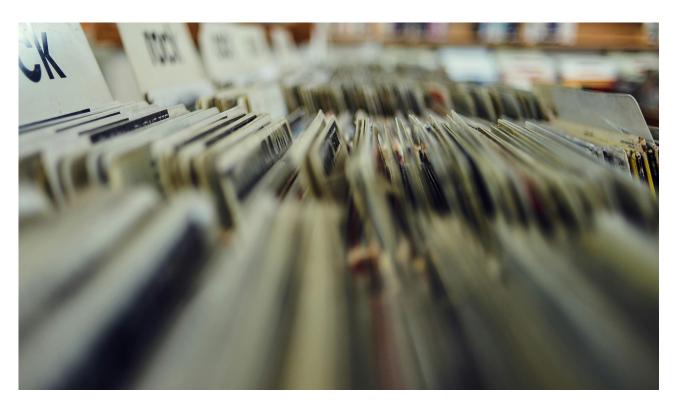
D'après la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, pour contester une demande d'accès, seule une demande écrite peut être admise par la Commission d'accès à l'information du Québec.

Vous pouvez déposer une demande d'accès aux documents de trois manières :

- En ligne au vss.ca
- Par courriel au acces.info@vss.ca
- Par la poste :

Service juridique, du greffe et de la vie démocratique

1, place de la Mairie Saint-Sauveur (Québec) JOR 1R6



Environnement et développement durable

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Quelques astuces pour un aménagement paysager respectueux

Dans le cadre de la campagne *Biodiversité* en tête, on vous explique quelles sont les meilleures options pour soutenir la biodiversité de façon naturelle.

Couper les fleurs fanées : à l'automne ou au printemps?

À la fin de la saison chaude, les fleurs se fanent et sèchent sur place. On pourrait penser que la plante est morte. Or, les plantes vivaces sont en sénescence, c'est-à-dire que leur partie aérienne se fane, alors que leur partie souterraine est en dormance. Puisqu'à l'arrivée de l'hiver, la nourriture des oiseaux se fait rare et que les fleurs fanées représentent leur seule source de subsistance, le fait de laisser ces dernières en place et intactes permet d'offrir un véritable buffet aux oiseaux granivores.

D'ailleurs, derrière l'hôtel de ville, un laboratoire de biodiversité a été créé afin de ne pas perturber la flore en place et permettre à la faune d'y hiverner pendant la saison froide. Aujourd'hui, plusieurs insectes, comme la chenille du papillon lune, y passent la saison froide sous forme de chrysalide, cachés dans les feuilles au sol.







Arbre mort plein de vie

Saviez-vous qu'un arbre mort peut héberger jusqu'à 95 espèces vertébrées? En effet, environ 65 espèces d'oiseaux utilisent les arbres morts et leurs cavités pour se reproduire et s'abriter.

Ainsi, si un arbre mort se trouve sur votre terrain et que ce dernier ne constitue pas un danger, laissez la biodiversité locale en profiter! S'il constitue un danger, vous pouvez l'abattre tout en laissant le tronc planté au sol, d'une hauteur d'environ 2,5 mètres. Il fera le bonheur des pics, mais aussi des abeilles indigènes qui utilisent le bois mort pour nicher et se reproduire.





2 Renseignements généraux et procédure d'inscription

3-8 Programmation des cours

9 Bibliothèque

10 Relâche scolaire

11 Activités et événements

12-13 Sports et plein air

14 Emplois étudiants

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Chalet Pauline-Vanier 33, avenue de l'Église communautaire@vss.ca

450 227-0000, poste 4000

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 15 et 13 h à 17 h

Vendredi: 8 h 30 à 12 h 30

Légende des salles et des plateaux sportifs

Chalet Pauline-Vanier : bibliothèque, grande salle, salle d'exercice et salle de jeux 33, avenue de l'Église

Parc Georges-Filion

À l'intersection de la rue Principale et de l'avenue Filion

Parc John-H.-Molson : aire de glissade, patinoires, sentiers glacés et autres

Rue Viviane

Gymnase du Pavillon de La Vallée 167, rue Principale

Gymnase du Pavillon Marie-Rose 35, avenue Filion

RAPPEL

La programmation des activités est offerte sous réserve de modification sans préavis. Consultez le vss.ca et la page Facebook de la Ville pour demeurer à l'affût.

Incitatifs financiers pour favoriser un mode de vie actif

Résidents seulement

Applicables sous certaines conditions. Tous les détails sont affichés dans la page *Subventions et programmes* de la section *Services aux citoyens* du vss.ca.

Réductions familiales

2º enfant : 20 % de rabais 3º enfant : 40 % de rabais 4º enfant : gratuit

Personnes âgées de 65 ans et plus

Réduction de 25 % sur le tarif courant des cours offerts dans cette programmation.

Soutien pour les activités sportives destinées aux jeunes âgés de 17 ans et moins

Remboursement partiel du coût d'inscription à des activités sportives offertes par une municipalité ou un organisme affilié à une municipalité autre que la Ville de Saint-Sauveur.

Procédure d'inscription

En ligne

Au vss.ca

En personne

Au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pendant les heures ouvrables

La Ville de Saint-Sauveur se réserve le droit :

- De faire des changements
- D'annuler l'activité si le nombre de participants est insuffisant ou pour toute autre raison. Le cas échéant, un remboursement sera effectué dans les 30 jours.

La politique de remboursement, en cas d'annulation par le participant, est affichée au vss.ca.

Période d'inscription

Dès le 2 décembre 2024

À noter qu'il y aura relâche de tous les cours du 3 au 9 mars inclusivement.

RÉSIDENTS SEULEMENT ET ACTIVITÉS DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE : 2 décembre, dès 8 h 30, au 8 décembre 2024

Preuve de résidence obligatoire lors de l'inscription : permis de conduire, compte de taxes, bail, compte d'électricité ou autre.

POUR TOUS (RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS): 9 décembre 2024 au 2 février 2025

À noter qu'à partir du 7 janvier 2025, certains cours pourraient être annulés si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

ÂGE REQUIS: la tarification est établie en fonction de l'âge du participant au 1er janvier 2025.

Activité, professeur(s) et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour(s)	Heures	Catégorie ou âge	Coût jusqu'au 6janvier	Coût à partir du 7janvier	Remarques
Jeunes					Rés./Non-rés.	Rés./Non-rés.	
ARTS CRÉATIFS POUR ENFANTS Nathalie Morel Grande salle	14 janvier Nombre de séances : 10	MAR	16 h 30 à 17 h 30	6 à 12 ans	134 \$ /161 \$	144 \$ / 171 \$	Dessin, peinture, collage, volume et autres expériences artistiques Matériel: prévoir l'achat auprès de la professeure (15 \$)
BASKETBALL Benito Junior Jean Gymnase du Pavillon Marie-Rose	18 janvier Nombre de séances : 10	SAM	10 h 30 à 11 h 30 11 h 30 à 12 h 30	5 à 8 ans 9 à 11 ans	109 \$ / 131 \$ 109 \$ / 131 \$	119 \$ / 141 \$ 119 \$ / 141 \$	Apprentissage des principes de base et développement des habiletés en basketball Certaines parties seront organisées avec la Ville de Sainte-Adèle.
CHEERLEADING - INITIATION Starz Cheerleading Gymnase du Pavillon de La Vallée	19 janvier Nombre de séances : 8	DIM	14 h 45 à 15 h 45 16 h à 17 h	6 à 9 ans 10 à 15 ans	216 \$ / 259 \$ 233 \$ / 280 \$	226 \$ / 269 \$ 243 \$ / 290 \$	Initiation au cheerleading pour les tout-petits et les adolescents. Mettez de l'avant votre esprit d'équipe et pratiquez votre équilibre et votre flexibilité. Matériel: prévoir l'achat de l'uniforme (60 \$)
ÉVEIL NUSICAL Lucie Galvani Salle de jeux	18 janvier Nombre de séances : 10	SAM	9hà9h45	0 à 5 ans	148 \$ / 178 \$	158 \$ / 188 \$	Ateliers d'éveil musical permettant de découvrir les différentes facettes de la musique et de développer l'oreille musicale chez les tout-petits. Matériel inclus. Présence d'un parent obligatoire.
GARDIENS AVERTIS Marie-Josée Sauvé Salle d'exercice	8 février Nombre de séance:1	SAM	9 hà 16 h	11 ans et +	72 \$ / 86 \$	82\$/96\$	Ce cours abordera plusieurs sujets: techniques de secourisme, gestion des comportements difficiles, compétences en leadership et attentes envers les gardiens d'enfants. Comprend le manuel, l'attestation et le mannequin de pratique pour la RCR.

Activité, professeur(s) et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour(s)	Heures	Catégorie ou âge	Coût jusqu'au 6 janvier	Coût à partir du 7janvier	Remarques	
Jeunes					Rés./Non-rés.	Rés./Non-rés.		
GYMNASTIQUE Gareau Vertige Gymnase du Pavillon de La Vallée			17 h 30 à 18 h 20 17 h 30 à 18 h 30 18 h 30 à 20 h 17 h 30 à 18 h 20	3 à 4 ans 4 à 6 ans 7 à 9 ans 3 à 4 ans	153 \$ / 184 \$ 153 \$ / 184 \$ 204 \$ / 244 \$ 153 \$ / 184 \$	163 \$ / 194 \$ 163 \$ / 194 \$ 214 \$ / 254 \$ 163 \$ / 194 \$	3 à 4 ans : circuits, parcours, jeux et comptines 4 à 6 ans : roulade, équilibre, locomotion et mobilité à l'aide de circuits	
de La vallee	16 janvier Nombre de séances : 10	JEU	17 h 30 à 18 h 30 18 h 30 à 20 h	4 à 6 ans 10 ans et +	153 \$ / 184 \$ 153 \$ / 184 \$ 204 \$ / 244 \$	163 \$ / 194 \$ 163 \$ / 194 \$ 214 \$ / 254 \$	7 ans et +: sol, poutre, mini-trampoline et autres	
JUDO Dojo Zenshin Salle de jeux	16 janvier Nombre de séances : 20	JEU	17 h 30 à 18 h 30 18 h 30 à 19 h 30 19 h 30 à 20 h 30	5 à 10 ans (Débutant) 5 à 10 ans (Avancé) Ados-adultes (11 ans et +)	135 \$ / 175 \$ 135 \$ / 175 \$ 135 \$ / 175 \$	145 \$ / 185 \$ 145 \$ / 185 \$ 145 \$ / 185 \$	Des frais d'affiliation annuels, variables selon l'âge, seront ajoutés au coût d'inscription (détails au vss.ca). À noter que ce cours se prolonge jusqu'à la session de printemps. Matériel: prévoir l'achat du judogi. Information au premier cours Initiation: ceinture blanche et blanche-jaune Avancé: ceinture jaune et plus	
KARATÉ Lorenzo D'Anna Salle d'exercice	14 janvier Nombre de séances : 10	MAR	17 h à 18 h 18 h à 19 h 19 h 10 à 20 h 10	3 à 6 ans 7 ans et + (Débutant) 7 ans et + (Intermédiaire / Avancé)	74 \$ / 96 \$ 74 \$ / 96 \$ 74 \$ / 96 \$	84\$/106\$ 84\$/106\$ 84\$/106\$	Frais d'affiliation de 10 \$ inclus. 3 à 6 ans: un parent doit accompagner l'enfant durant le cours Intermédiaire / Avancé: ceinture verte et plus. Les cours de 18 h et 19 h 10 sont aussi offerts aux adultes Matériel: prévoir l'achat du Karaté Gi. Information au premier cours	
Activité, professeur(s) et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour(s)	Heures	Catégorie ou âge	Coût jusqu'au 6janvier	Coût à partir du 7janvier	Remarques	
Adultes					Rés./Non-rés.	Rés./Non-rés.		
4 À 6 PHILO Nathalie Morel et Charly Morel Salle de jeux	19 janvier 2 février 2 mars	DIM	16 h à 18 h		Gratuit	Gratuit	Discussions sous forme de questions tirées au sort et recherche d'un raisonnement philosophique	
ATELIER DE JEU RÉALISTE Éliane Aylestock Salle de jeux	14 janvier Nombre de séances : 9	MAR	19 h à 20 h 30		121 \$ / 157 \$*	131 \$ / 167 \$*	Relâche le 18 février Cours de jeu réaliste pour le cinéma combinant techniques avancées du métier d'acteur (impro, lecture de scripts, etc.) et coaching personnalisé dans une ambiance ludique	
BADMINTON Location de terrain Gymnase du Pavillon de La Vallée	17 janvier Nombre de séances : 10	VEN	Plages horaires entre 18 h et 21 h		67\$ / 88\$*	77\$/98\$*	Louez votre terrain pour la session (maximum un terrain par inscription). Trois terrains disponibles pour chaque bloc de 1 h	
CARDIO TONUS ET SOUPLESSE AVEC CHAISE Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	16 janvier Nombre de séances : 9	JEU	10 h à 11 h	50 ans et +	88 \$ / 106 \$*	98 \$ / 116 \$*	Relâche le 27 février Programme d'exercices dynamique et complet pour tous les niveaux qui combine cardio en douceur, renforcement musculaire et flexibilité	

2

PROGRAMMATION DES COURS

Activité, professeur(s) et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour(s)	Heures	Catégorie ou âge	Coût jusqu'au 6janvier	Coût à partir du 7janvier	Remarques
Adultes					Rés./Non-rés.	Rés./Non-rés.	
CHEERLEADING - INITIATION Starz Cheerleading Gymnase du Pavillon de La Vallée	19 janvier Nombre de séances : 8	DIM	17 h 15 à 18 h 15	16 ans et +	259 \$ / 311 \$	269 \$ / 321 \$	Initiation au cheerleading pour adultes. Mettez de l'avant votre esprit d'équipe et pratiquez votre équilibre et votre flexibilité. Matériel : prévoir l'achat de l'uniforme (60 \$)
DANSE EN LIGNE Cours Monique Desparois Salle d'exercice	15 janvier 17 janvier Nombre de séances : 10	MER VEN	13 h 15 à 14 h 45 15 h à 16 h 13 h 15 à 14 h 45 15 h à 16 h 16 h 15 à 17 h 15	Intermédiaire Débutant 2 Débutant 4 Débutant 3 Débutant 1	108\$/129\$* 73\$/95\$* 108\$/129\$* 73\$/95\$* 73\$/95\$*	118 \$ / 139 \$* 83 \$ / 105 \$* 118 \$ / 139 \$* 83 \$ / 105 \$* 83 \$ / 105 \$*	Débutant 1: apprentissage de la base et de la terminologie Débutant 2-3-4: avoir suivi les cours de niveaux inférieurs ou posséder une connaissance de la danse en ligne et des figures codifiées. Plus le niveau est élevé, plus la complexité des danses augmente. Intermédiaire: avoir suivi les cours des niveaux inférieurs ou connaître parfaitement les figures codifiées
DANSE EN LIGNE Pratiques Monique Desparois Salle d'exercice	30 janvier 13 et 27 février 20 mars Nombre de séances : 4	JEU	16 h 30 à 18 h 30		59\$/77\$*	69\$/87\$*	Pratiques de danse en ligne pour tous les niveaux
DESSIN Nathalie Candelon-Morel Grande salle	14 janvier Nombre de séances : 10	MAR	14 h 15 à 16 h 15		154\$/185\$*	164 \$ / 195 \$*	Approfondissez votre pratique du dessin et votre expression personnelle, et développez votre motricité fine en vous adonnant au plaisir de créer. Matériel : prévoir l'achat de matériel (\$)
ESPAGNOL Monica Guzmán Salle d'exercice	13 janvier 16 janvier Nombre de séances : 10	LUN	18 h 30 à 19 h 45 20 h à 21 h 15 15 h 15 à 16 h 30	Débutant Intermédiaire Débutant	112 \$ / 134 \$* 112 \$ / 134 \$* 112 \$ / 134 \$*	122 \$ / 144 \$* 122 \$ / 144 \$* 122 \$ / 144 \$*	Apprentissage des bases de l'espagnol permettant d'amorcer des conversations Intermédiaire: avoir suivi le cours débutant ou détenir une base en espagnol Matériel: prévoir l'achat du manue auprès de la professeure (24 \$)
ÉTIREMENTS Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	13 janvier 16 janvier Nombre de séances : 9	LUN	14 h 15 à 15 h 15 11 h 15 à 12 h 15		88 \$ / 106 \$* 88 \$ / 106 \$*	98\$/116\$* 98\$/116\$*	Relâche les 24 et 27 février Série d'exercices conçus pour améliorer la flexibilité à tout âge
GYM DOUCE Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	13 janvier 16 janvier Nombre de séances : 9	LUN	11 h à 12 h 12 h 30 à 13 h 30		88 \$ / 106 \$* 88 \$ / 106 \$*	98\$/116\$* 98\$/116\$*	Relâche les 24 et 27 février Programme d'exercices avec mouvements lents permettant d'assouplir et de tonifier le corps en respectant les capacités de chacun
JUDO Dojo Zenshin Salle de jeux	16 janvier Nombre de séances : 20	JEU	19 h 30 à 20 h 30	Ados-adultes (11 ans et +)	135 \$ / 175 \$	145\$/185\$	Des frais d'affiliation annuels, variables selon l'âge, seront ajoutés au coût d'inscription (détails au vss.ca). À noter que ce cours se prolonge jusqu'à la session de printemps. Matériel: prévoir l'achat du judogi. Information au premier cours

Activité, professeur(s) et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour(s)	Heures	Catégorie ou âge	Coût jusqu'au 6janvier	Coût à partir du 7janvier	Remarques
Adultes					Rés./Non-rés.	Rés./Non-rés.	
KARATÉ Lorenzo D'Anna Salle d'exercice	14 janvier Nombre de séances : 10	MAR	18 h à 19 h 19 h 10 à 20 h 10	Débutant Intermédiaire / Avancé	85 \$ / 110 \$ 85 \$ / 110 \$	95 \$ / 120 \$ 95 \$ / 120 \$	Des frais d'affiliation de 10 \$ son inclus. Les cours de 18 h et 19 h 10 sont aussi offerts aux enfants de 7 ans et plus. Intermédiaire / Avancé: ceinture verte et plus Matériel: prévoir l'achat du Karaté Gi. Information au premier cours
MISE EN FORME Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	15 janvier Nombre de séances : 9	MER	9hà10h		88 \$ / 106 \$*	98 \$ / 116 \$*	Relâche le 26 février Avec cet entraînement complet pour tous, augmentez progressivement votre endurance votre souplesse et votre équilibre.
MUSCULATION Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	13 janvier Nombre de séances : 9	LUN	15 h 30 à 16 h 30 16 h 45 à 17 h 45	Haut du corps et abdos Jambes, fessiers et abdos	88 \$ / 106 \$* 88 \$ / 106 \$*	98 \$ / 116 \$* 98 \$ / 116 \$*	Relâche le 24 février Augmentez la stabilité et la performance dans vos sports et activités courantes grâce à des activités ciblées qui sculptent et tonifient le corps.
PEINTURE Johanne Martel Salle de jeux	13 janvier 14 janvier Nombre de séances : 12	LUN MAR	13h à 16h 13h à 16h		170\$ / 204\$* 170\$ / 204\$*	180 \$ / 214 \$* 180 \$ / 214 \$*	Relâche le 10 mars Développement de techniques pour améliorer l'expression picturale. Approche individualisée, huile ou acrylique Matériel: prévoir l'achat de matériel (+/- 60 \$)
PICKLEBALL ** Cours d'initiation Yves Cloutier Jean Bérubé Gymnase du Pavillon Marie-Rose	16 janvier 20 février 18 janvier 22 février Nombre de séances pour chaque cours : 5	JEU SAM	19 h à 21 h 19 h à 21 h 13 h 30 à 15 h 30 13 h 30 à 15 h 30		47 \$ 62 \$* 47 \$ 62 \$* 47 \$ 62 \$* 47 \$ 62 \$*	57 \$ / 72 \$* 57 \$ / 72 \$* 57 \$ / 72 \$* 57 \$ / 72 \$*	Initiation aux techniques et règlements du pickleball.
PICKLEBALL ** Cours de perfectionnement Jacques Lescarbeau Gymnase du Pavillon de la Vallée	18 janvier 15 février Nombre de séances pour chaque cours : 4	SAM	13 h à 15 h 15 h à 17 h 13 h à 15 h 15 h à 17 h		77\$/100\$* 77\$/100\$* 77\$/100\$* 77\$/100\$*	87\$/110\$* 87\$/110\$* 87\$/110\$* 87\$/110\$*	Exécution d'exercices répétitifs (drills) pour maîtriser le pickleball. Élaboration de stratégies et de situations de jeu. Prérequis: avoir au moins deux années d'expérience et maîtriser les notions de base
PICKLEBALL ** Organisé Club de pickleball Saint-Sauveur Gymnase du Pavillon de la Vallée	13 janvier 18 janvier 19 janvier Nombre de séances : 10	LUN SAM DIM	18 h à 20 h 20 h à 22 h 9 h à 11 h 11 h à 13 h 9 h à 11 h 11 h à 13 h	Débutant Intermédiaire Débutant Intermédiaire Débutant Intermédiaire	36 \$ / 47 \$* 36 \$ / 47 \$*	46 \$ / 57 \$* 46 \$ / 57 \$* 46 \$ / 57 \$* 46 \$ / 57 \$* 46 \$ / 57 \$* 46 \$ / 57 \$* 46 \$ / 57 \$*	Maximum d'une plage horaire par semaine. Débutant: avoir suivi le cours d'initiation ou connaître les notions de base Intermédiaire: avoir au moins deux années d'expérience et maîtriser les notions de base
PILATES Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	15 janvier Nombre de séances : 9	MER	11 h 30 à 12 h 30		88 \$ / 106 \$*	98 \$ / 116 \$*	Relâche le 26 février Exercices de renforcement qui portent une attention particulière au rythme de la respiration

Activité, professeur(s) et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour(s)	Heures	Catégorie ou âge	Coût jusqu'au 6janvier	Coût à partir du 7janvier	Remarques
Adultes					Rés./Non-rés.	Rés. /Non-rés.	
PRÉPARATION AU SKI Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	13 janvier 16 janvier Nombre de séances : 9	LUN	13 h à 14 h 8 h 45 à 9 h 45		88 \$ / 106 \$* 88 \$ / 106 \$*	98\$/116\$* 98\$/116\$*	Relâche les 24 et 27 février Renforcement musculaire et augmentation de l'équilibre en prévision de la saison de ski
RAQUETTE ACTIVE Isabelle Tessier et son équipe Stationnement du parc John-HMolson	13 janvier 17 janvier Nombre de séances : 9	LUN VEN	9 h à 10 h 9 h à 10 h		88 \$ / 106 \$* 88 \$ / 106 \$*	98 \$ / 116 \$* 98 \$ / 116 \$*	Relâche les 24 et 28 février Séances de raquette dynamiques afin d'augmenter votre endurance et votre musculation, sans impact et en toute sécurité Matériel requis : raquettes (aucun crampon ne sera accepté)
TAÏ-CHI- CHUAN (EI) Nathalie Candelon-Morel Salle de jeux	13 janvier Nombre de séances : 10	LUN	9 h à 10 h 30	Pour tous	191 \$ / 229 \$*	201 \$ / 239 \$*	Relâche le 10 mars Méditation en mouvement, série de mouvements circulaires exécutés avec lenteur et précision
THÉORIE EI Lucie Galvani N Salle de jeux	18 janvier Nombre de séances : 10	SAM	10 hà 11 h	16 ans +	119 \$ / 143 \$*	129 \$ / 153 \$*	Apprentissage de la lecture et de l'écriture de la musique Matériel : prévoir crayon à mine, efface et règle ainsi que l'achat du cahier de notes auprès de la professeure (5 \$)
VITRAIL Catherine Allard Salle de jeux	17 janvier Nombre de séances : 10	VEN	9hà12h		248 \$ / 297 \$*	258\$/307\$*	Ce cours demande une certaine force dans les mains. Matériel : prévoir l'achat du matériel (+/- 170 \$) à l'exception de l'outillage, qui est fourni
VOLLEYBALL Location de terrain Gymnase du Pavillon de La Vallée	15 janvier Nombre de séances : 10	MER	19 h à 21 h 30		430 \$ / 516 \$*	440 \$ / 526 \$*	Louez votre terrain pour la session.
YOGA THÉRAPEUTIQUE AVEC CHAISE Lise Maltais Salle d'exercice	14 janvier Nombre de séances : 7	MAR	10 hà 11 h 11 h 15 à 12 h 15	Débutant Intermédiaire	101 \$ / 121 \$* 101 \$ / 121 \$*	111\$/131\$* 111\$/131\$*	Avec une chaise comme accessoire, exécutez des mouvements facilitant la souplesse, l'équilibre et les articulations, et découvrez des techniques respiratoires et la méditation guidée. Intermédiaire: avoir suivi le cours débutant
ZUMBA Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	15 janvier Nombre de séances : 9	MER	10 h 15 à 11 h 15		88 \$ / 106 \$*	98 \$ / 116 \$*	Relâche le 26 février Accessible à tous, peu importe votre niveau de condition physique, la Zumba combine des mouvements dynamiques inspirés des danses latines.

*Taxes incluses

Entente intermunicipale

Conclue entre sept municipalités, l'entente intermunicipale permet aux citoyens de ces dernières de s'inscrire aux activités offertes dans le cadre de cette entente et de bénéficier de la tarification résidente.

Activités offertes et modalités d'inscription et de remboursement

Les modalités d'inscription et de remboursement sont celles en vigueur au sein de la municipalité qui offre l'activité. Le citoyen doit suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité. Une preuve de résidence sera requise par chacune des municipalités participantes. Nous vous invitons à consulter le site Internet de la municipalité concernée ou à communiquer avec celle-ci pour obtenir tous les détails concernant les cours offerts et les modalités d'inscription.

Pour informations

Municipalité de Morin-Heights

450 226-3232, poste 132 | morinheights.com

Municipalité de Piedmont

450 227-1888, poste 230 | piedmont.ca

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard

819 327-2044, poste 132 | stadolphedhoward.qc.ca

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

450 224-2675, poste 262 | sadl.qc.ca

Ville de Sainte-Adèle

450 229-2921, poste 7244 | ville.sainte-adele.qc.ca

Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

450 228-2543, poste 221 | lacmasson.com

Programme Accès-Loisirs des Pays-d'en-Haut

Des activités gratuites pour les personnes à faible revenu!

Inscription:

Mercredi 8 janvier 2025, de 9 h 30 à 11 h

au sous-sol de l'église, située au 205, rue Principale, à Saint-Sauveur

Ce programme offre aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu la possibilité de participer gratuitement à des activités de loisir, et ce, dans le respect et la confidentialité. Cette opportunité permet à la clientèle de briser l'isolement et d'être socialement active, au même titre que tous les autres citoyens. Le Programme Accès-Loisirs Québec est implanté en partenariat avec les municipalités de Morin-Heights, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs, les villes de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Sauveur et Sainte-Adèle ainsi qu'avec le Garde-Manger des Pays-d'en-Haut.



Pour connaître tous les détails de la prochaine session hivernale, rendez-vous au centresportifpaysdenhaut.com et suivez leur page Facebook.



Ligue intermunicipale de hockey (LIH)

Période d'inscription: jusqu'au 8 décembre

Places limitées. N'hésitez pas à vous inscrire sur la liste d'attente si la catégorie est complète.

Si nous avons suffisamment d'inscriptions en attente, nous pourrons former des équipes supplémentaires.

Date de début et nombre de séances	Jour(s)	Heures	Catégorie ou âge	Coût Rés. / Non-rés.	Remarques
Jeunes					
6 janvier au	LUN	18 h 30 à 19 h 30	5 à 6 ans	26 \$ / 34 \$	5 à 6 ans: apprentissage des bases du hockey 7 à 16 ans: pratiques et participation à des matchs intermunicipaux
27 février	ET MER	19 h 30 à 21 h	14 à 16 ans	40 \$ / 52 \$	
	MAR	18 h 30 à 19 h 30	7 à 10 ans	40 \$ / 52 \$	(1 match par semaine) et à une classique hivernale en aréna
	ET JEU	19h 45 à 20 h 45	11 à 13 ans	40 \$ / 52 \$	Le calendrier sera remis lors de la première pratique.

Les séances peuvent être annulées en raison de l'état des glaces. Pour une uniformité dans la ligue, la date de calcul de l'âge requis est le 30 septembre 2024. Prérequis : savoir patiner. L'équipement complet est obligatoire.



La ligue repose sur la participation bénévole et nous sommes à la recherche d'entraîneurs, d'entraîneurs adjoints et d'arbitres. Vous aimeriez vous impliquer? Écrivez au communautaire@vss.ca.



Heures d'ouverture

Lundi: fermé Mardi: 11 h à 18 h Mercredi: 11 h à 18 h leudi: 11 h à 18 h Vendredi: 11 h à 18 h Samedi: 10 h à 15 h Dimanche: fermé

Heure du conte

Les lundis 27 janvier, 24 février et 31 mars 9 h 15 ou 10 h 30

Bibliothèque

Lecture et animation d'un conte pour les enfants de 3 à 5 ans

Réservation téléphonique requise

Une naissance, un livre

Pour susciter l'éveil à la lecture et le goût des livres chez votre enfant de moins d'un an, inscrivez-le à la bibliothèque et il recevra un ensemble-cadeau comprenant un livre, le numéro spécial de la revue Naître et grandir, ainsi qu'un feuillet de suggestions de lecture et de comptines.

Abonnement gratuit pour les résidents de Saint-Sauveur et de Piedmont

bibliotheque@vss.ca mabiblioamoi.ca



Lecture et animation d'un conte

Réservation téléphonique requise

et bricolage pour les enfants

de 3 à 5 ans

Conférences



Jean Airoldi

Jeudi 6 février

Grande salle du Chalet Pauline-Vanier

Jean Airoldi est reconnu depuis plus de 30 ans dans le milieu de la mode québécoise, mais c'est son authenticité et son honnêteté qui ont conquis le coeur des Québécois. Venez faire sa connaissance et discuter mode avec lui!

Camp Relâche ton fou!

Inscriptions dès le 13 janvier 2025



Preuve de résidence obligatoire lors de l'inscription

POUR TOUS (RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS)
20 janvier au 24 février 2025

ÂGE REQUIS:

5 à 11 ans en fonction de l'âge du participant au 30 septembre 2024

COÛT:

- Jusqu'au 1^{er} février:
 70 \$ (résident) / 140 \$ (non-résident)
- À partir du 2 février :
 80 \$ (résident) / 150 \$ (non-résident)

Modalités d'inscription:

Pour s'inscrire, voir la procédure décrite à la page 2.

Lors de l'inscription, vous devez obligatoirement fournir :

- Les informations nécessaires permettant de valider les renseignements médicaux et généraux de l'enfant
- Le numéro d'assurance sociale du parent ou du tuteur qui paie les frais de garde en vue de l'émission du relevé 24

Programmation

4 au 6 mars (mardi au jeudi)

Horaire: 9 h à 16 h (halte incluse de 8 h à 9 h et de 16 h à 17 h 30)

Lieu: Chalet Pauline-Vanier

Activités

MARDI Parc éphémère

MERCREDI Matinée jeunesse

JEUDI Glissade sur tubes au Sommet Saint-Sauveur Versant Avila

Activités libres et gratuites

Les enfants devront être accompagnés d'un adulte.



Glissade animée et musicale

Lundi 3 mars, 10 h à 16 h Parc John-H.-Molson

Des tubes seront disponibles à la glissade!

Parc éphémère – Thématique jeux vidéo!

Mardi 4 mars, 10 h à 16 h Gymnase du Pavillon de la Vallée

Jeux libres: structures gonflables, jeux de société, coloriage, zone 0-5 ans, animation musicale, et plus encore!

Matinée jeunesse -Allons à la cabane avec le Grand-père Sucré

Mercredi 5 mars, 10 h Chalet Pauline-Vanier

Quel drôle de personnage que ce Grand-père Sucré! Il connaît tous les secrets de la nature et il nous raconte ses aventures avec l'eau d'érable et ses résultats sucrés. Traditions, rigodons et pas de danse sont au rendez-vous!

Atelier de SNOWSKATE

Jeudi 6 mars, 14 h à 16 h Parc John-H.-Molson

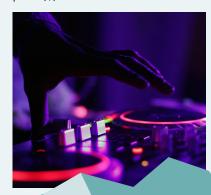
Animation et cours d'initiation 101 seront offerts. Prêt de planche et de casque sur place.



Party de la relâche

Vendredi 7 mars, 18 h à 21 h Grande salle du Chalet Pauline-Vanier 8 à 12 ans

Les parents doivent accompagner leur enfant jusqu'à l'accueil pour la prise de présence. Grignotines et boissons sur place (\$).



ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Décembre

Le Grand Défilé de Noël

Samedi 7 décembre 18 h 30

Le traditionnel défilé est de retour pour une 25° édition, et il défilera sur la rue Principale pour le plus grand bonheur des enfants, petits et grands!

Le départ s'effectuera à l'angle de l'avenue Monette pour se terminer devant l'église.

Information: valleesaintsauveur.com



Crédit photo : Marie-Catherine Goudreau

Janvier

Bordée de neige

Samedi 25 janvier 11 h à 16 h

Parc John-H.-Molson

Animations ambulantes, patinage, parcours d'habiletés, jeux géants, ateliers de cirque, chocolat chaud et musique: la Bordée de neige est un événement pour toute la famille!



Février

Saint-Valentin – Découverte de vins

Vendredi 14 février 19 h à 21 h

18 ans et plus

Dégustation de vins blancs et rouges sous le thème des climats chauds et froids, en compagnie de deux sommeliers d'expérience.

Places limitées | 25 \$ par personne

INSCRIPTION REQUISE:

RÉSIDENTS SEULEMENT13 au 19 janvier 2025

Preuve de résidence obligatoire lors de l'inscription

POUR TOUS (RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS) 20 janvier au 9 février 2025



Soirée années 90

Samedi 22 février 19 h

Parc Georges-Filion



Mesdames et messieurs attention On va vous faire une chanson L'événement est ambitieux De votre plaisir nous sommes soucieux En 1990

C'est l'heure d'la danse au parc Georges-Filion

Bar et animation sur place

SPORTS ET PLEIN AIR

Parc John-H.-Molson

Heures d'ouverture

Tous les jours de 9 h 30 à 21 h 30 24 et 31 décembre de 9 h 30 à 18 h



PATINOIRES

Réservées au hockey libre ou organisé, deux patinoires avec bandes, dont une pour les tout-petits, attendent les amateurs de hockey.

SENTIERS GLACÉS

La Faucon, la Margaret et la Dimitri

Plongez au cœur de la forêt et parcourez, en famille ou entre amis, deux kilomètres de sentiers glacés, dont certains sont éclairés pour prolonger votre expérience. Attention aux sens uniques!

SENTIER DE RAQUETTE

La Retracée

Ce sentier balisé et boisé d'une longueur d'un peu moins d'un kilomètre saura plaire à toute la famille!

AIRE DE GLISSADE

Apportez votre traîneau ou votre soucoupe et venez prendre une bouffée d'air frais! Les planches à neige et les skis ne sont pas admis.

Consultez le vss.ca pour connaître l'état des glaces, des sentiers et de l'aire de glissade ainsi que pour visualiser les cartes des sentiers et en découvrir davantage sur leur histoire.

Sentiers

Règles d'usage

- Merci de ne pas circuler sur les terrains privés
- Demeurer sur les sentiers officiels et balisés
- Les chiens sont autorisés en laisse seulement et uniquement dans les sentiers de randonnée pédestre et de raquette

Réseau La Marquise (3,2 km)

- Sentiers de randonnée pédestre et de raquette
- Niveau intermédiaire, avec dénivellation

Les travaux d'aménagement des passerelles ayant été exécutés à l'été 2024, le réseau de sentiers est maintenant entièrement ouvert, au grand plaisir des utilisateurs!



Les inscriptions débuteront le 3 février.

Bénéficiez du rabais de 25 \$ pour inscription hâtive jusqu'au 28 février.

www.fcboreal.ca | info@fcboreal.ca



Défi château de neige

Bâtissez un château de neige, prenez-le en photo et inscrivez-le au **defichateaudeneige.ca**, dans l'onglet *Participer*, **du 6 janvier au 10 mars 2025**. Vous pourriez remporter l'un des nombreux prix!



Rabais citoyens

Mont Habitant

Coupons de réduction de 25 %, disponibles au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, applicables à l'achat de billets au Mont Habitant.

Preuve de résidence requise et maximum de six coupons par résidence, par jour. Quantité limitée

Les Sommets

Dès le 13 janvier 2025, les citoyennes et citoyens de Saint-Sauveur pourront bénéficier, du lundi au vendredi, d'un rabais de 25 % lors d'un achat sur place, et ce, pour toute catégorie d'âge.

L'offre sera également valide le samedi 18 janvier 2025 et le dimanche 16 février 2025. Preuve de résidence requise.

SKI

Applicable au Sommet Olympia, au Sommet Morin Heights et au Sommet Gabriel selon l'ouverture, pour l'achat d'un billet ou de plusieurs billets pour une journée complète

GLISSADE SUR TUBES AU VERSANT AVILA
 Applicable selon l'ouverture des glissades, pour l'achat
 d'un billet ou de plusieurs billets pour une journée
 complète



Emplois étudiants

L'équipe du Camp Soleil, du Club Ado et du skatepark t'attend! TU AS ENVIE DE CRÉER DES LIENS INOUBLIABLES?

TU AS L'ESPRIT D'ÉQUIPE?

TU AIMERAIS PASSER TON ÉTÉ DEHORS?

Camp de jour

Voici les différents postes :

Équipe de coordination

- Coordonnateur(-trice)
- Coordonnateur(-trice)s adjoint(e)s
- Intervenant(e)

Date limite pour soumettre ta candidature : **22 janvier 2025**

Équipe d'animation et d'accompagnement

- Animateur(-trice)s
- Accompagnateurs(-trice)s

Date limite pour soumettre ta candidature : 13 mars 2025



Formation complète incluse et rémunérée

Les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s à une entrevue de groupe le **dimanche 23 mars 2025.**

Skatepark

Tu passes déjà toutes tes journées au skatepark? Pourquoi ne pas être payé pour le faire?!

Voici ce que ça te prend:

- · Avoir des compétences en skate
- Être sociable, dynamique, autonome et responsable

Date limite pour envoyer ta candidature : **17 avril 2025**

Date d'entrée en poste : semaine du 12 mai 2025



La description complète des postes sera affichée au vss.ca/emplois.